



Le petit Journal

www.guarbecque.fr

BULLETIN MUNICIPAL – OCTOBRE 2013

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

La circulation sur la Départementale 186 va être fortement perturbée du 7 au 31 octobre à cause de travaux sur la conduite d'Air Liquide. Le pont de Guarbecque sera totalement bloqué pendant cette période.

Beaucoup de travaux ont été réalisés ces derniers mois : clôture du nouveau cimetière, toiture de l'école Daudet-Perrault refaite, aménagement de la garderie pour accueillir dans de meilleures conditions les enfants suite aux nouveaux rythmes scolaires, ajout de 14 nouveaux points lumineux....

L'appel d'offre pour la première tranche des travaux de busage de l'impasse rue de la lampe est lancé. Les consultations sont en cours pour le programme de voirie (traversée de route, refuges...) Les travaux de la nouvelle mairie avancent rapidement depuis la rentrée avec un déménagement prévu pour début décembre.

**Votre maire
Christophe Fiancette**



G
U
A
R
B
E
C
Q
U
E

2
0
1
3

Compte rendu conseil municipal

Séance du 27 juin 2013

Le compte rendu de la réunion du 4 Avril 2013 est approuvé à l'unanimité.

1) NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales une nouvelle composition du conseil Communautaire de la Communauté de communes Artois Flandres doit être fixée à compter du prochain renouvellement général des Conseils municipaux, soit en 2014. Cette nouvelle composition est déterminée soit, par accord local à la majorité qualifiée des communes membres, soit, à défaut d'accord à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne en application de l'article L.5211-6-1 (III et IV) du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que la commune de GUARBECQUE est membre de la Communauté de Communes Artois Flandres,

Considérant qu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux, tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre verront leur nombre de conseillers et la répartition des sièges modifiée par arrêté préfectoral,

Considérant qu'en cas d'accord local, les communes membres doivent délibérer sur cette nouvelle composition avant le 31 Août 2013,

Considérant qu'en cas d'accord local, le nombre total de sièges ne peut excéder de plus de 25% le nombre de sièges qui serait attribué en application de l'article L5211-6-1 (III et IV) et que la répartition des sièges doit tenir compte de la population de chaque commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le nombre et la répartition suivante des sièges au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Artois Flandres, conformément au tableau ci-dessous :

COMMUNAUTE	COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE (sans double compte)	NOMBRE DE DELEGUES	%
C.C.A.F.	ISBERGUES	9 289	16	48.48
	GUARBECQUE	1 402	2	6.06
	LAMBRES	1 064	2	6.06
	ESTREE-BLANCHE	943	2	6.06
	St H COTTES	841	2	6.06
	BLESSY	854	1	3.03
	LIGNY LES AIRE	622	1	3.03
	WITTERNESSE	577	1	3.03
	RELY	457	1	3.03
	QUERNES	456	1	3.03
	MAZINGHEM	444	1	3.03
	LIETTRES	293	1	3.03
	LINGHEM	213	1	3.03
	ROMBLY	40	1	3.03

TOTAL = 33 sièges

2) DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER POUR LA REALISATION D'UNE FETE DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les Communautés de Communes Artois Lys et Artois Flandres réunies au sein du Pays de la Lys Romane ont obtenu le bénéfice du programme

LEADER du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). A cet effet, la Commune pourrait bénéficier d'une subvention dans le cadre de la réalisation de la fête de terroir et de l'artisanat à GUARBECQUE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- d'AUTORISER le Maire de la Commune à solliciter une subvention LEADER,
- d'AUTORISER le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier « réalisation d'une fête de terroir et de l'artisanat à GUARBECQUE »

3) MODIFICATIONS DES TARIFS ET HORAIRES DE LA GARDERIE

La mise en place de nouveaux rythmes scolaires impose des modifications des horaires de la garderie de l'école Daudet Perrault :

Dès la rentrée de septembre, les enfants seront reçus :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 H 30 à 9 H 00 et de 16 H 00 à 18 H 30
- Les mercredis de 7 H 30 à 9 H 00 et de 12 H 00 à 12 H 30.

L'accueil des enfants s'effectue dans les locaux de l'école maternelle pendant les périodes de fonctionnement des écoles.

Au vue de l'augmentation des amplitudes horaires de la garderie, le tarif a été révisé et les temps de présence ont été fractionnés par tranches de ½ heure.

A la rentrée de septembre le tarif sera de :

- 0,50 € par séance de présence d'une demi-heure (toute séance commencée est due),
- Le non-respect des horaires de garderie sera sanctionné par une amende de 2 € par infraction et par enfant.

4) PERSONNEL COMMUNAL

La mise en place de nouveaux rythmes scolaires aura un impact direct sur les horaires et plannings de travail du personnel communal. Un travail de réflexion est en cours afin d'étudier les différentes mesures qu'engendre un tel changement. La complexité de cette tâche est liée au temps de travail qui ne sera sans doute plus en adéquation avec les tâches à effectuer. Il y aura sans doute une ou plusieurs augmentations du temps de travail nécessaire à la réalisation de ces services. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures qui s'imposeront à ce sujet afin de perdurer le travail accompli.

5) INFORMATIONS

✓ La direction de la santé publique : nous informe que la qualité de l'eau est conforme aux exigences en vigueur.

✓ Budget : modification de l'inscription des produits de cessions : les services de la perception nous ont informés que les produits de cessions d'immobilisations ne peuvent plus s'imputer sur le compte 775 de la section de recettes de fonctionnement, nous avons dû modifier l'inscription et l'imputer au compte 024 en recettes de section d'investissement. Il a donc fallu rééquilibrer les deux sections budgétaires.

✓ Emprunt d'investissement : il a été contracté auprès de l'agence de la Caisse d'Epargne pour une durée de 15 ans avec un taux fixe de 3.79% et une échéance semestrielle.

✓ Lotissement rue du Petit Carlu par la société EUROPEAN HOMES : le projet a été abandonné par cette société. Monsieur le Maire souhaiterait faire aboutir ce projet, d'autres sociétés seront consultées.

✓ Enquête publique relative à la demande de restauration et d'entretien du GUARBECQUE et de ses affluents : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables en mairie. Le Commissaire enquêteur émet un avis favorable sur le projet.

Toutefois il recommande :

- Que soit étudié avec attention la situation particulière des cressiculteurs qui, pour leur activité, ont besoin d'un niveau d'eau approprié dans la rivière

▪ Que dans le cadre des conventions passées avec les propriétaires soient repérées avec précision les sorties de drains afin de ne pas planter d'arbustes à leur proximité immédiate qui pourraient les obstruer et compromettre leur fonctionnement

Remerciements :

Les associations remercient la municipalité pour la subvention communale octroyée :

- G.P.I.
- Club des Anciens
- Quad
- Institut Pasteur de Lille
- Club de tennis
- Club de gymnastique

Invitations :

Les élèves de l'école Sainte Bernadette invitent Monsieur le Maire et le Conseil Municipal à une représentation théâtrale le mardi 2 juillet 2013 à 19 h.

6) QUESTIONS DIVERSES

✓ Un projet de résidence pour les personnes âgées a essuyé son quatrième refus par l'architecte des bâtiments de France

✓ Suite à des travaux de réfection de voirie il convient de refaire le traçage de passage piétons rue des Fusillés et entre la nouvelle Mairie et l'église.

✓ La maison qui jouxte la salle des fêtes se délabre de plus en plus et devient dangereuse. Des courriers seront transmis aux propriétaires. Des recherches seront effectuées afin de prendre les mesures qui s'imposent.

✓ Point sur les travaux :

- Travaux de voirie.
- La foudre est tombée sur le secteur de la rue du Petit Carlu y endommageant fortement les canalisations d'eau et d'électricité.
- Rue Vieille voie : branche d'arbre tombée sur des câblages électriques.
- Défense incendie : les travaux seront réalisés en septembre.
- Impasse rue de la Lampe les travaux de voirie sont plus onéreux que prévus, ils seront donc réalisés en plusieurs tranches.
- La clôture du nouveau cimetière est posée.
- La toiture de l'école est refaite.
- Changements de la porte d'école et de la porte des services techniques en cours.
- Ajouts de 14 points lumineux.
- Les peintures intérieures de la nouvelle mairie seront terminées cet été.



IMPORTANT

Des travaux pour contrôles et réparations des conduites d'Air Liquide auront lieu du 7 octobre au 30 octobre, **la circulation sera interdite sur le pont** avec mise en place d'une déviation par le Conseil Général.

La rentrée scolaire

ECOLE DAUDET-PERRAULT

C'est avec plaisir que les enseignantes de notre école ont retrouvé leurs élèves, et vice-versa pour cette rentrée un peu particulière. En effet, l'école commence dès cette année les "nouveaux rythmes scolaires". Et bien que ceci soit un changement, c'est dans l'harmonie et l'organisation sérieusement réfléchi que la rentrée s'est déroulée. Les élèves, encore plus nombreux cette année, prennent doucement leurs marques et ont compris le nouveau système hebdomadaire.

Les enfants ont, par ailleurs, eu la surprise de découvrir le jour de la rentrée une garderie entièrement réaménagée, avec un espace pour les maternelles et un autre pour les élémentaires, ainsi que du matériel (jeux de société, peintures,

activités manuelles, coin lecture et vidéo...) leur permettant de mettre à profit ce temps de garderie en compagnie d'Alexandra et Murielle, toujours motivées pour occuper les enfants dans des activités intéressantes.



Les répartitions dans les classes sont très équilibrées, ce qui permet à toutes les enseignantes de travailler dans les meilleures conditions :

- . Mme Courtecuisse et Hélène : classe de TPS PS ;
- . Mme Lejeune, Mme Mercier (le jeudi) : classe de MS GS ;
- . Mme Pétain : classe de GS CP ;
- . Mme Martin : classe de CP CE1 ;
- . Mme Descamps : classe de CE2 CM1 ;
- . Mme Vanpoeringhe : classe de CM1 CM2.

Bien entendu, les enfants bénéficieront comme les années précédentes de toutes les activités et fêtes habituelles, qui font de notre école une école dynamique.

L'équipe enseignante remercie tous les parents, la municipalité ainsi que le personnel communal pour leur participation dans la réussite de cette nouvelle organisation.



Ecole Daudet Perrault Tél. : 03.21.02.95.05 Mail : edpg@orange.fr

Directrice : Me Lejeune Laurence.

Pour toute inscription ou renseignement, un rendez-vous individuel vous sera proposé afin de visiter l'école et avoir les informations utiles.

ECOLE SAINTE BERNADETTE

Cette année encore, tout a été prévu pour que l'accueil des élèves (petits et grands) se fasse dans les meilleures conditions possibles. Des travaux de rénovation (peintures, nouveau préau en maternelle...) mais aussi de mise aux normes de sécurité (électricité, alerte incendie, gaz...) ayant été effectués durant les vacances estivales.

La nouvelle rentrée scolaire a donc pu débiter le plus sereinement possible. Les enfants ont pu retrouver avec un immense plaisir leurs petits camarades mais aussi leur maîtresse. L'ambiance fut toujours aussi familiale, conviviale et chaleureuse, de quoi mettre à l'aise les enfants comme les parents.

Les enseignantes, dont Melle Anaïs Kinziger et Melle Céline Sense, nouvellement arrivées chez nous, sont arrivées les bras chargés de nouveaux projets pour l'année (initiation à l'Espagnol, chorale, théâtre dès la maternelle... sans oublier la classe de neige pour les CE2-CM1 et CM2 au mois de février !). De quoi enchanter et enthousiasmer les petits comme les grands !!

Cette année, les élèves seront répartis sur 4 classes :

- Les TPS-PS-MS avec Melle BAILLEUL
- Les GS-CP avec Mme LHERBIER
- Les CE2-CM1 avec Melle COEUGNIET et Melle SENSE
- Les CE1-CM2 avec Melle KINZIGER

Horaires de l'école : 8h30-11h45/13h30-16h30 –

Pas classe le mercredi.

Garderie : dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Etude à partir du CP : jusqu'à 18h00.

Jour de décharge de la directrice : le vendredi.

Contact pour tout renseignement :

Melle COEUGNIET au 03.21.02.95.07

Ou par mail à ecolestebernadetteguarbecque@orange.fr



FÊTE DU SPORT

Juillet :

C'est le début des vacances scolaires et des festivités à Guarbecque. La fête du sport qui a lieu le 1^{er} week-end ouvre le bal par un concours de pêche toujours apprécié par nos amis pêcheurs. Le lendemain matin le village se trouve envahi par une cohorte de vélos, VTT et marcheurs venus s'affronter aux différents parcours mis en place par les organisateurs. Félicitons le club Guarbecque VTT qui a de nouveau battu son record d'inscriptions. C'est sous un beau soleil que de nombreux visiteurs sont venus s'initier l'après-midi aux différentes activités sportives présentées. Cette année, le disc golf a fait une entrée remarquée. Ce sport méconnu ne demande qu'à se faire connaître et à voir le nombre de participants s'essayant au lancer du disque, nous ne doutons pas qu'il deviendra un sport en vogue. Autres nouveautés avec le club d'athlétisme d'Isbergues qui a pu prodiguer les premiers conseils à de jeunes sportifs et le club de boxe américaine de Saint Venant venu faire découvrir tout l'art de ce sport. Nous n'oublierons pas non plus le match de rugby loisir entre Isbergues et Marquillies. Merci pour cette démonstration. Merci aux clubs présents qui nous sont fidèles car, grâce à eux, cette manifestation a été un succès. Toute la commission sport remercie les participants et les bénévoles pour le bon déroulement de cette journée.



Guarbecque en fête

Cette année encore, le Comité des Fêtes a eu à cœur de présenter des animations variées : bal country, loto, soirée dansante, course cycliste.... La journée phare « Mécanique en folie » du 14 juillet a eu la grâce du temps et les faveurs d'un public nombreux. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces festivités.



FETE DE LA MUSIQUE

Le vendredi 21 juin, la municipalité, au travers de la Commission culturelle, a mis en place une soirée karaoké. Cette manifestation s'ajoutait aux concerts et événements organisés dans les villages et villes voisines. Chaque chanteur a pu s'exprimer et revisiter la chanson française et /ou anglo-saxonne. Cette soirée populaire et chaleureuse, comme se veut la fête de la musique, a ravi les participants.



NETTOYAGE D'AUTOMNE

La Commission
Environnement Communale
a organisé le samedi matin 21

septembre l'opération nettoyage des fossés sur une partie du territoire. Les bénévoles, avec la participation de l'association Accro Quad Nature Guarbecquois, ont ramassé de nombreux débris en sillonnant les chemins ruraux du village et le secteur du Carlu. Cette action est complémentaire d'une première opération menée au printemps, mais également de celle menée par nos écoliers lors de la démarche « Nettoyons la nature » du vendredi 27 septembre. Au cours de celle-ci ont été parcourus tous les lieux publics : stade, parcs, parkings et gare d'eau... Cette programmation entre dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » sponsorisée par les Etablissements Leclerc au cours de laquelle sont remis à chaque enfant : gants, chasuble et sacs poubelle.

Un grand merci à toutes ces personnes de terrain qui assainissent nos routes et fossés.



Centre de loisirs

Comme chaque été, l'accueil de loisirs de Saint Venant a ouvert ses portes, sur la période Juillet/Août aux enfants de 2 à 14 ans de Saint Venant et des communes associées (GUARBECQUE, Busnes, Robecq, Mont Bernanchon, Calonne sur la Lys, Saint Floris). C'est plus de 350 enfants qui ont fréquenté les installations et profité des nombreuses activités et prestations proposées (grands jeux, parcs d'attractions, mer, piscine, équitation, camping...) sous le soleil présent au rendez-vous cette année. La commune de Guarbecque a été, comme chaque année, fort représentée. En effet, une quarantaine d'enfants et une dizaine d'animateurs dont 3 directeurs se sont rendus à l'accueil de loisirs. Enfin, cette année, les parents ont pu inscrire leurs enfants à la semaine. Cette nouvelle dynamique fut appréciée de tous. Rendez-vous, pour tous les enfants, l'année prochaine pour de nouvelles aventures.



Sortie pédagogique



Pour bien terminer l'année scolaire les élèves des classes CM2 des écoles Daudet Perrault et Sainte Bernadette ont participé à la traditionnelle sortie pédagogique le lundi 24 juin. Cette sortie allie le sport avec la marche et la culture. Nos intervenants situés à

des points stratégiques du village ont expliqué avec passion les différents sujets. Le joyau du village est notre église et c'est Mr Matton qui s'est chargé de raconter son histoire sans oublier d'ajouter de nombreuses anecdotes. La stèle des fusillés est un endroit chargé de souvenirs et c'est avec beaucoup d'émotions que Mr Lecluse, président des Anciens Combattants, a remonté le temps. La diversité de la flore et de la faune locale est un sujet passionnant qui n'a pas manqué d'intéresser les élèves et Mr Martin n'a pas eu beaucoup de mal à se faire écouter. Merci à nos intervenants pour leurs disponibilités et leurs compétences. Merci aussi aux parents d'élèves, aux membres de la commission sports et aux personnels éducatifs pour l'encadrement des élèves lors de cet après-midi.



C'est en ce 13 juillet 2013 que Gilbert MAREELS et Monique DELOTEL ont fêté leurs 60 ans de mariage avec leurs amis et ont dit oui une seconde fois devant Mr le Maire de Guarbecque en présence de ses adjoints Mme DELGERIE et Mr DEPAEUW. Ce fut une agréable journée.

Noces d'or

Grand Prix Isbergues

C'est avec plaisir que la municipalité a reçu le lundi 23 septembre les signaleurs qui ont officié lors du GPI en présence du Président Guy Michel Dupond et des membres de son comité. Le plateau présenté était de qualité et comptait entre autre le champion du monde Philippe Gilbert ainsi que Thomas Voeckler venu préparer les championnats du monde. C'est Arnaud Demare de la FDJ qui l'emportait au sprint. Merci à tous les signaleurs pour leur dévouement.



Remise de prix aux nouveaux lauréats de la commune

La Municipalité a eu le plaisir de recevoir les lauréats aux examens de Juin 2013. Ce premier pas vers une nouvelle orientation ou un nouveau parcours scolaire. Nous les encourageons et leur souhaitons la réussite dans leur future vie professionnelle.



**BRICHE Kimberley – DANAPPE Bastien –
DELMOTTE Logan – GODART Charles-Elie –
LESAGE Morgan – MARTIN Sébastien – PETIT
Maurine – POUILLE Océane – SULAS Axeline –
VETU Sacha**

L'ETAT CIVIL DE CES DERNIERS MOIS

INFOS



PASSAGE DE LA BALAYEUSE

DU 21/10 AU 25/10/2013
DU 11/11 AU 15/11/2013
DU 16/12 AU 20/12/2013

Naissances

Eloann POTIER 21 juillet à HAZEBROUCK
de Vincent POTIER et Aurélie MILHAMONT

Louka DEFACHELLES 4 août à BLENDÉCQUES
de Gautier DEFACHELLES et Mélinda MARQUANT

Alix SALINGUE 13 août à BETHUNE
de Loïc SALINGUE et Cécile DELEHELLE

Léa BAUDE 19 septembre à HAZEBROUCK
de Christophe BAUDE et Lucie LECOCQ

Mariage

Morgan TISSIEZ et Stéphanie KEIGNAERT 7 septembre

Décès

13 septembre FOCQUEU Marcel, 64 ans
20 septembre VANHAMME Christiane,
épouse MOSSE Francis, 74 ans

CAMPAGNE DE CHASSE 2013-2014

L'arrêté préfectoral en date du 30 août 2013 a fixé les dates d'ouverture et de clôture de la chasse dans le département du Pas de Calais du 15 septembre 2013 au 28 février 2014 de 10 heures à 17 heures.

Cet arrêté est affiché en Mairie pendant toute la période de chasse faisant mention des espèces de gibiers, des périodes et des conditions spécifiques de chasse.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français, garçons et filles, **doivent dès l'âge de 16 ans se faire recenser** auprès de la mairie de leur lieu d'habitation (code du service national, articles L.113-1, L.113-4 et L114-6).

ATTENTION ! Le recensement est obligatoire !

Il donne lieu à la **délivrance d'une attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours**. Ceux et celles qui n'auraient pas satisfait à cette obligation **ne pourront pas être autorisés à s'inscrire aux examens soumis au contrôle de l'état (BAC, BEP, CAP, permis de conduire...)**.

Dates à retenir

Colis de Noël : samedi 14 décembre
Brioches dans les écoles : jeudi 19 décembre
Illuminations de Noël : Le jury passera entre le dimanche 15 décembre et le jeudi 26 décembre

REVISION DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie toute l'année jusqu'au 31 décembre 2013 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Les inscriptions déposées en 2013 et retenues par la Commission Administrative permettront de voter à compter du 1er Mars 2014.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de Commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre l'envoi des cartes et de la propagande électorale (avant le 31/12)

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la Commune.

ENQUETE

En octobre 2013, la mairie de Guarbecque va investir un nouveau bâtiment construit au centre du village. La mairie actuelle est en effet trop petite et peu fonctionnelle pour une population grandissante.

Néanmoins, la volonté du conseil municipal est de trouver très rapidement une nouvelle fonction au bâtiment vacant. Ainsi une étude s'impose pour répondre aux besoins des habitants de la commune. Dès lors un partenariat a été mis en place avec les étudiants de BTS Développement du Territoire de Aire sur la Lys afin de mener une étude pré projet. Ils rencontreront les présidents d'association et les professionnels de notre village. De plus ils mèneront **une enquête par questionnaire auprès de la population du 14 au 18 octobre 2013.** Merci de leur réserver un bon accueil. Une restitution des résultats sera organisée en décembre 2013.

Les festivités des prochains mois

Samedi 5 octobre
LOTO
Jeune France Guarbecque

Vendredi 11 octobre
Réception maisons fleuries

Dimanche 20 octobre
Exposition Concours photos
Commission environnement

Dimanche 27 octobre
LOTO
Ecole Sainte Bernadette

Jeudi 31 octobre
Sortie Bowling
Commission sport

Samedi 2 novembre
LOTO
Ecole Daudet Perrault

Dimanche 3 novembre
Marché aux puces
Ecole Daudet Perrault

Samedi 9 novembre
LOTO
Club Gym – Club Tennis

Lundi 11 novembre
Tournoi jeux vidéo – baby foot
Commission sport

Lundi 11 novembre
Concours de carte
Comité des fêtes

Samedi 16 novembre
Soirée des bénévoles
Jeune France Guarbecque

Samedi 23 novembre
Repas
Accro Quad Nature

Vendredi 29 novembre
TELETHON
Club Country

Dimanche 1^{er} décembre
Bourse aux jouets
Amicale Laique

Vendredi 6 décembre
TELETHON

Dimanche 8 décembre
LOTO
Amicale Laique

Samedi 14 décembre
Arbre de Noël
Ecole Daudet Perrault

Mardi 17 décembre
Spectacle
Ecole Sainte Bernadette

Mercredi 18 décembre
Arbre de Noël
Judo club

Jeudi 19 décembre
Arbre de Noël
Ecole Sainte Bernadette

Jeudi 19 décembre
Arbre de Noël
Club Country

Samedi 21 décembre
Course pédestre
Club des supporters

Lundi 23 décembre
Arbre de Noël
Jeune France Guarbecque

Mercredi 31 décembre
Soirée St Sylvestre
Ecole Sainte Bernadette